



NEVERS, le 21 septembre 2010

Cher(e) Collègue

Pour des raisons budgétaires, le ministère de L'Education nationale supprime de façon considérable l'aide administrative à la direction d'école.

Pour le SE-UNSA, cette régression est inacceptable.

Cet acquis date de 2006. Le SE-UNSA avait alors signé, un protocole, instituant notamment la décharge des directeurs d'école de 4 classes ainsi que cette aide administrative pour toutes les écoles. Pour la première fois, le ministère reconnaissait enfin officiellement la nécessité d'une telle aide.

Depuis quatre ans, elle a facilité le fonctionnement des écoles dans une période où les tâches et les missions des directeurs n'ont cessé de se multiplier et de se complexifier.

Aujourd'hui, cette assistance est remise en cause et les personnes qui occupent ces fonctions sont brutalement privées d'emploi. C'est inadmissible !

Le SE-UNSA est déterminé à agir avec vous pour obtenir le rétablissement de cette aide administrative.

Il a d'ores et déjà saisi le ministère. L'UNSA, son union, est également intervenue auprès des ministres du travail et du budget.

Le SE-UNSA vous appelle à prioriser vos activités au profit de votre école, de vos élèves et de leurs familles, vos collègues, la mairie et les autres partenaires ...

Sont mis à votre disposition

sur notre site <http://sections.se-unsa.org/58/>, rubrique **premier degré**, article **Action EVS** :

- Un courrier à adresser à l'Inspecteur d'Académie sous couvert de l'IEN pour l'informer de leur participation à cette action syndicale avec une copie au SE-Unsa.
- Un courrier à destination des familles les informant de l'action.
- Le visuel de réponse aux demandes administratives électroniques ou courriers: « *Bien reçu, je fais ce que je peux. Rendez-nous notre aide administrative* ».

Le SE-UNSA a informé le ministre, ainsi que les Inspecteur d'Académie de cette action.

Ce premier temps de l'action s'inscrit dans la période de préparation budgétaire qui court jusqu'aux vacances d'automne. D'autres actions suivront.

Il s'agit de peser auprès de l'Education nationale et des parlementaires pour obtenir que d'autres décisions budgétaires.

Avec le SE-UNSA, agissez pour que l'assistance administrative soit maintenue !

Bruno Guého
Secrétaire Départemental

